

CQ Vaise Industrie Rochechardon CQ Champert-Gorge de Loup Association La Ville à Vélo

Objet: réflexions et propositions à partir d'un diagnostic commun des CdQ Vaise Industrie Rochechardon / Champvert-Gorge de Loup et l'association La Ville à Vélo sur l'évolution des aménagements cyclables du 9^{ème} arrondissement de Lyon.

Rappel des informations communiquées par Mme Merabti et les techniciens du Grand Lyon lors de la réunion déplacement vélo du 23/03/2016.

Trafic vélo en forte hausse (+15%/an)

Présentation des axes structurants pour le 9^{ème} arrondissement inscrits au plan mode doux 2009/2020 :

*rue de Saint Cyr de Gare de Vaise à Saint Rambert

*rue de Bourgogne/avenue du 25^{ème} Régiment de Tirailleur Sénégalais/Champagne au Mont d'Or

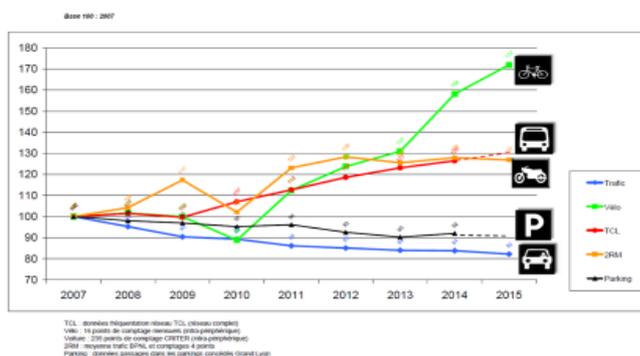
Travaux prévus à court terme dans le 9^{ème} arrondissement :

- liaison pont Schuman/pont Clémenceau
- ouverture au vélo du couloir de bus rue Sidoine Apollinaire

Diagnostic, réflexions & propositions réalisés par : Christophe Aleze, Pierre Debarnot, Emmanuel Gagniere, Bernard Pavy & Bernard Prevost

CONSTAT

Dans une mobilité urbaine en évolution



On constate une forte hausse du trafic vélo avec une augmentation moyenne de 15% par an depuis 2010.

Malheureusement seuls des cyclistes chevronnés ou habitués circulent en ville à cause du manque d'infrastructures, du manque de cohérence et de continuité du réseau cyclable qui est particulièrement pauvre dans notre arrondissement.

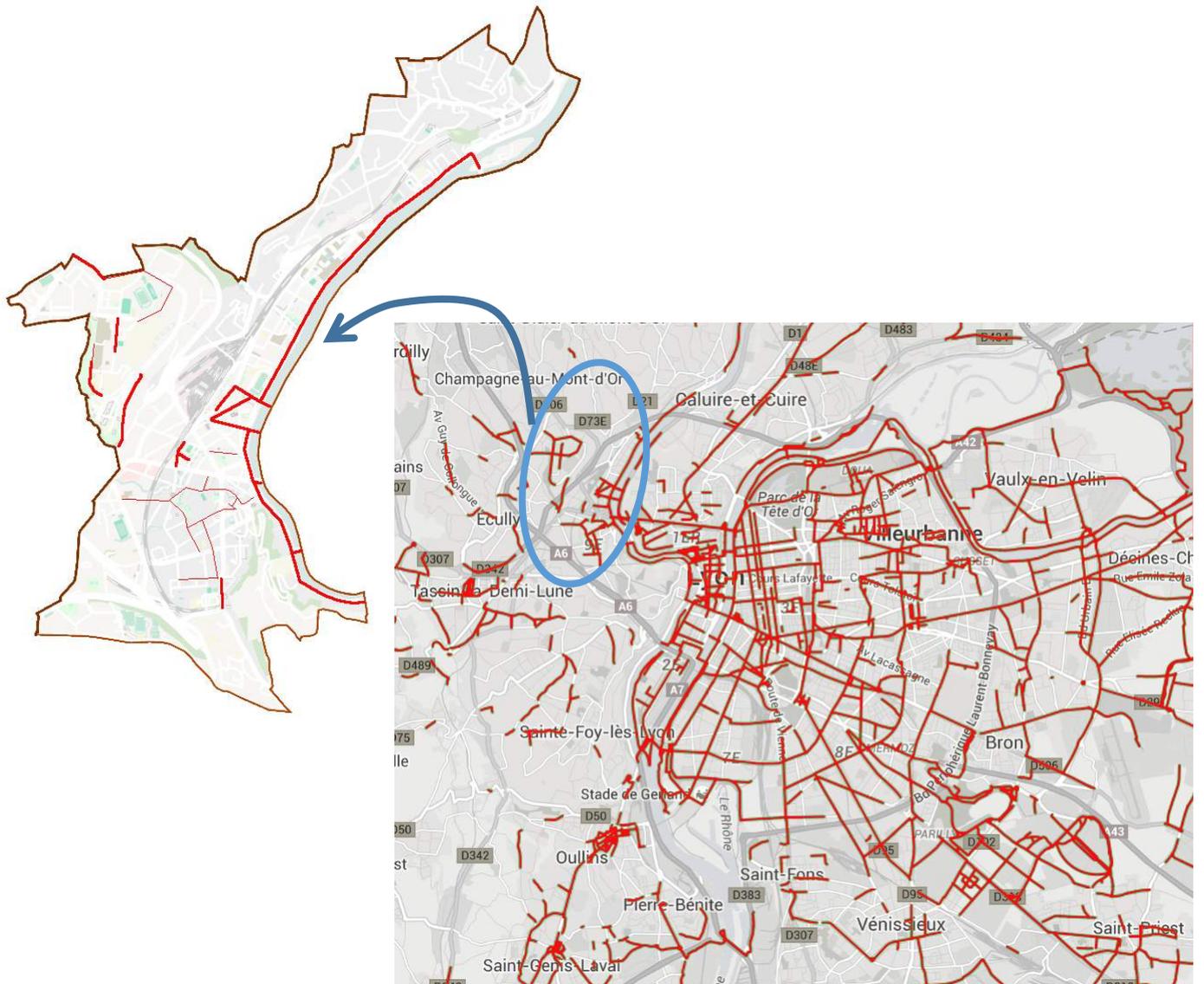
Si il est devenu simple est agréable depuis **Vaise** ou **Valmy** de se rendre à **Bellecour** ou au **Parc de la Tête d'Or**, de nouveaux aménagements cyclables sont maintenant indispensables afin d'avoir un réseau cyclable efficace qui devra assurer ainsi un bon maillage du quartier et d'en faciliter l'accès depuis la périphérie.

Car depuis la création du tube mode doux le nombre de cyclistes passant par notre arrondissement est de plus en plus nombreux.

De plus l'arrivée progressive de vélos électriques va permettre au plus grand nombre de profiter de ce mode de déplacement afin de rejoindre des endroits jusque-là difficile d'accès (Saint Rambert, La Duchère, Lyon 5^{ème}, Fourvière).

L'enjeu est de pouvoir **venir et circuler dans le 9^{ème}** avec facilité, en créant un vrai **réseau structurant**.

Pauvreté du réseau cyclable dans le 9ème



OBJECTIF : UN RESEAU STRUCTURANT

1

Vers l'île Barbe

4

Vers Saint Rambert, les Monts d'Or

3

Vers la Duchère, Champagne au Mont d'Or

2

Vers Tassin, l'ouest lyonnais

Gare de Vaise

Valmy – Mairie du 9e

Gorge de Loup

6

Vers Gorge de Loup

5

Vers place de Trion, Lyon 5e

1 - Liaison Saint Paul - Ile Barbe (port Mouton, rond point des Monts d'Or, Ile Barbe)

2 - Liaison quai de Saône - place Valmy - Tassin La Demi-Lune (rue du Bourbonnais, avenue Victor Hugo, chemin du Vallon pour rejoindre la gare de Tassin La Demi-Lune)

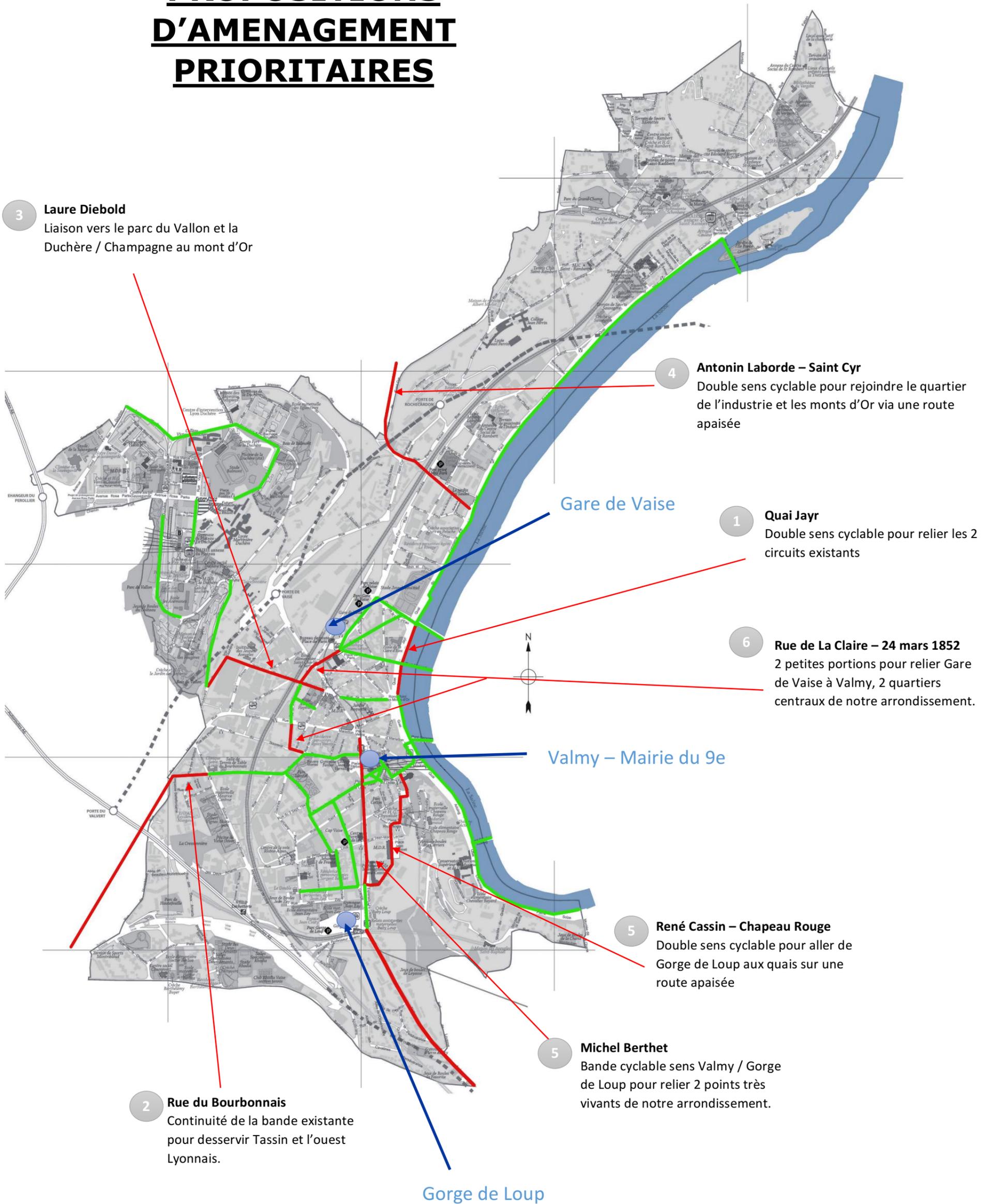
3 - Liaison quai de Saône - Parc du Vallon - La Duchère - Champagne au Mont d'Or (rue de la Corderie, rue Laure Diebold, boulevard de la Duchère)

4 - Liaison quai de Saône - Saint Rambert (rue Antonin Laborde - rue de St Cyr)

5 - Liaison place Valmy - place de Trion (5^{ème}) (rue Sgt Michel Berthet, rue Pierre Audry)

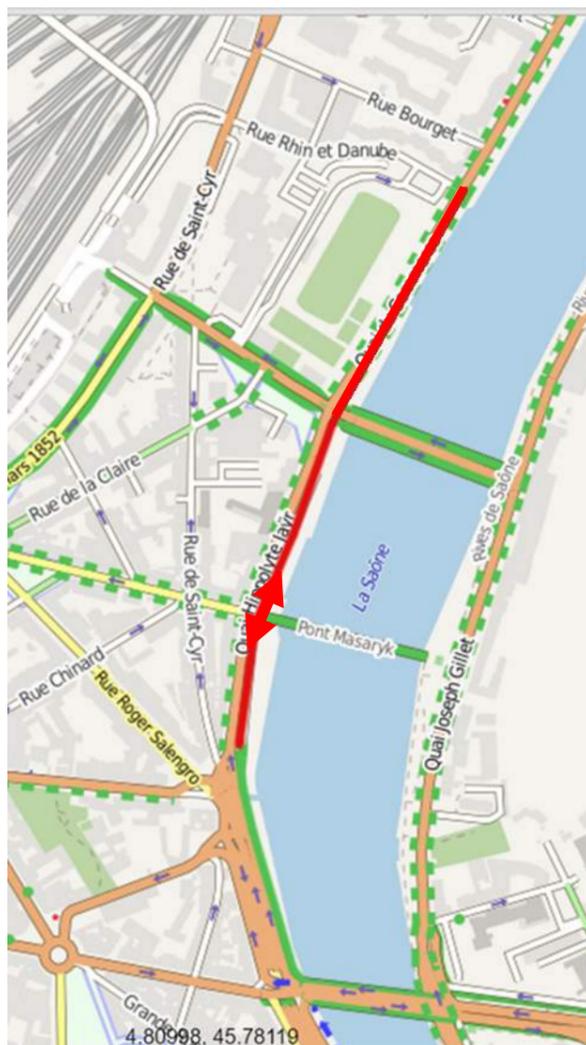
6 - Liaison Industrie – Gorge de Loup (rue Joannès Carret, rue de St Cyr, rue du 24 Mars 1852, avenue Joannès Masset, rue Gorge de Loup, rue du Sgt Michel Berthet)

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT PRIORITAIRES



PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT PRIORITAIRES **DETAILLEES**

1) Liaison Saint Paul - Ile Barbe



- > Aménagement Rond Point des Monts d'Or jusqu'au Pont Schuman.
- > 2 sens cyclable jusqu'à la rue Rhin et Danube.



2) Liaison quai de Saône - place Valmy - Tassin La Demi-Lune

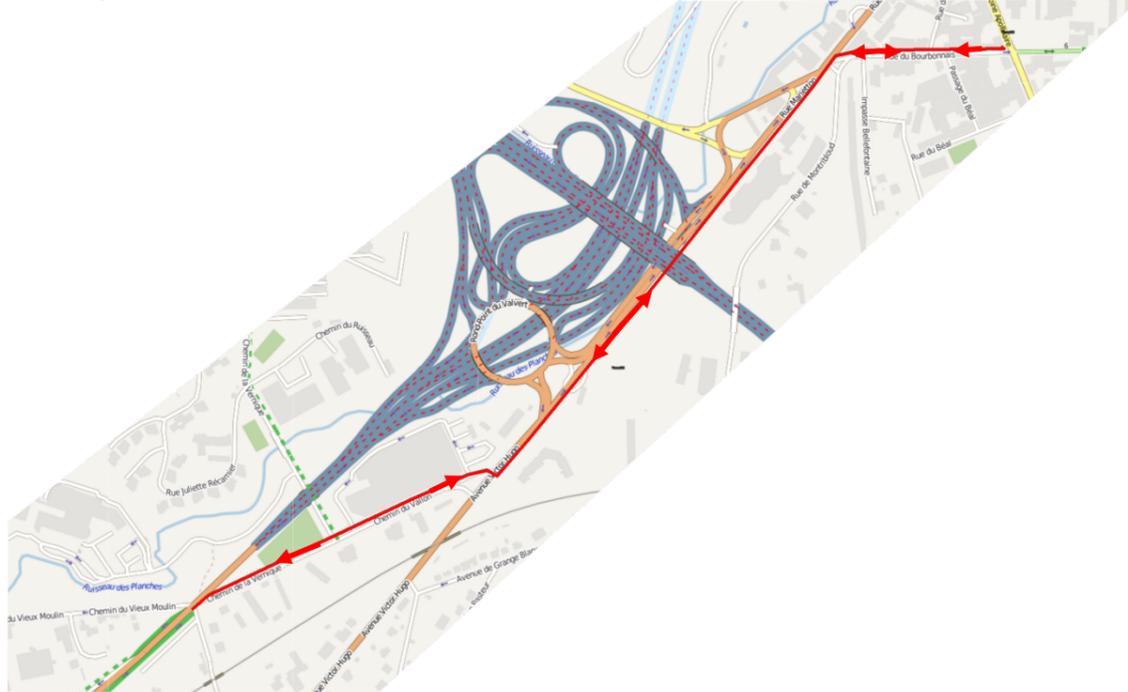
L'accès à Tassin La Demi-Lune n'est pour l'instant pas du tout pensé pour les vélos, l'échangeur du Valvert créant un effet de coupure obligeant les vélos à circuler sur le trottoir.

Une possibilité serait de rejoindre Tassin La Demi-Lune à partir du croisement rue du Bourbonnais-rue de Sidoine Apollinaire, continuer le double sens sur le haut de la rue du Bourbonnais jusqu'à la rue Marietton, puis ensuite sur le trottoir rue Marietton-rue Victor Hugo (le trottoir, qui est large, est la seule solution pour éviter le rond-point du Valvert) jusqu'à l'intersection du chemin du Vallon.

Cette liaison permet de desservir :

- La clinique du Val d'Ouest.
- L'ouest lyonnais via la piste cyclable du boulevard du Valvert.
- La gare d'Ecully La Demi-Lune.

Une rencontre entre La Vie à Vélo et Mr Palazon a eu lieu le 13/04 et celui-ci a donné son accord pour cette liaison au niveau de Tassin La Demi-Lune.



-> Aménagement rue du Bourbonnais entre la rue Sidoine Apollinaire, la rue Marietton, la rue Victot Hugo et le chemin du Vallon.



Rue du Bourbonnais,
depuis rue Sidoine App.

Rue du Bourbonnais,
embranchement rue des
Platriers

Rue du Bourbonnais,
connexion à la rue
Marietton

3) Liaison quai de Saône - La Duchère - Champagne au Mont d'Or

Cette liaison se veut être une alternative à l'axe structurant rue de Bourgogne-avenue du 25^{ème} Régiment des Tirailleurs Sénégalais inscrit au plan mode doux 2009/2020 qui paraît particulièrement complexe à aménager.

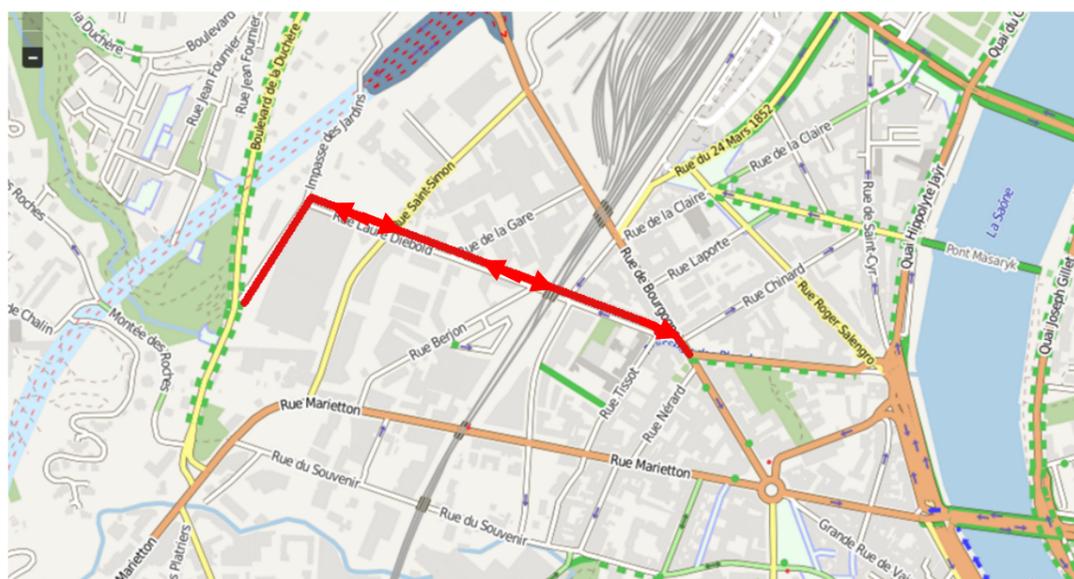
Depuis le quai de Saône on rejoint le TNG par la rue de La Corderie (aménagement existant) puis la rue Laure Diebold avec une mise en double sens pour les vélos depuis la rue du 24 Mars 1852.

Mise en sens unique de la rue Laure Diebold entre la rue du 24 Mars 1852 et la rue St Simon avec une mise en double sens pour les vélos.

Le tracé au sol du double sens pour les vélos permettrait de résoudre le non respect de l'interdiction de stationner sous le pont de chemin de fer !

Cette liaison permet de desservir :

- Le parc Roquette
- Le parc du Vallon
- La Duchère et Champagne au Mont d'Or via le Boulevard de la Duchère.



-> Aménagement rue Laure Diebold.

-> Travailler le double sens Rond Point des Monts d'Or, rue de la Corderie.

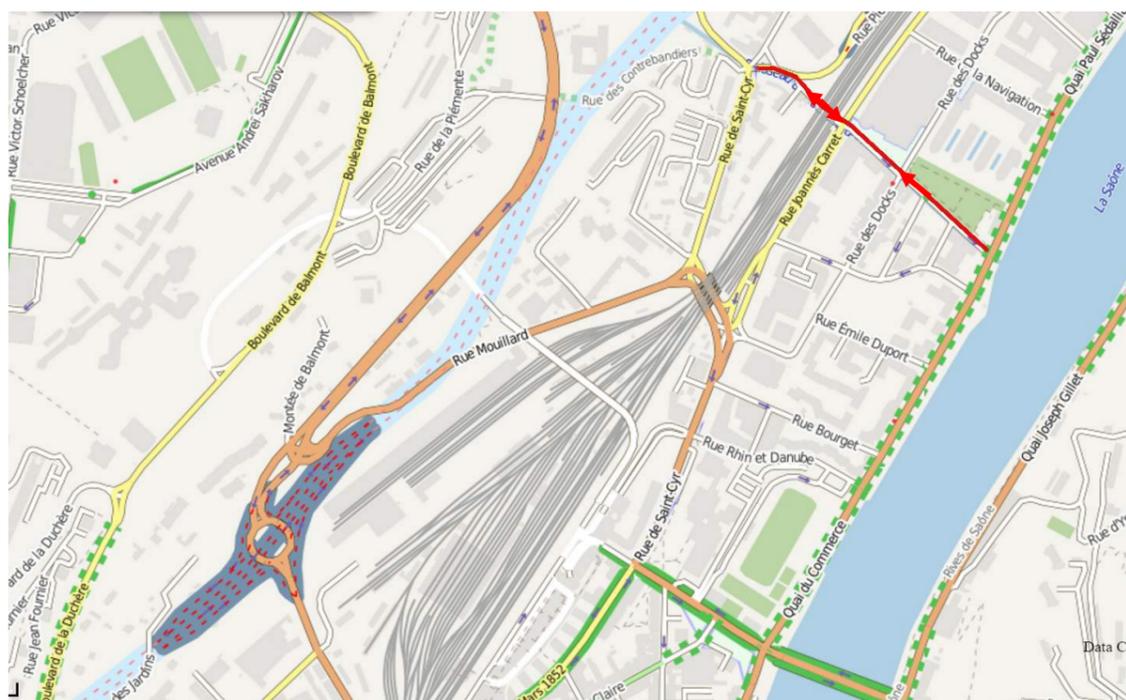


Rue Laure Diebold,
depuis le TNG

Rue Laure Diebold,
intersection avec la rue
Saint Simon.

4) Liaison quai de Saône - Saint Rambert

Le plan mode doux envisage d'aménager une piste/bande cyclable rue de Saint Cyr.
Une autre solution, moins dans le trafic, pourrait être envisagée (tracé rouge) tout en permettant de desservir le quartier de l'Industrie (cinéma, parc des Saules).
A partir du quai du Commerce création un double sens cyclable rue Antonin Laborde (passage en zone 30) jusqu'à la rue Pierre Baizet via le passage sous le pont de chemin de fer qui deviendrait mode doux (actuellement trottoir très étroit et seul passage mode doux depuis Rochechardon jusqu'à l'Industrie)
Nous insistons sur le fait que la partie Rochechardon/Saint Rambert est le seul axe permettant de rallier Saint Rambert depuis Vaise (les autres tronçons ont des pentes supérieures à 10%).



- > Aménagement rue Antonin Laborde.
- > Mise en place d'un plateau surélevé en venant du quai de Paul Sédallian.



Rue Antonin Laborde
depuis les quais de Saône

Rue Antonin Laborde
depuis les quais de Saône

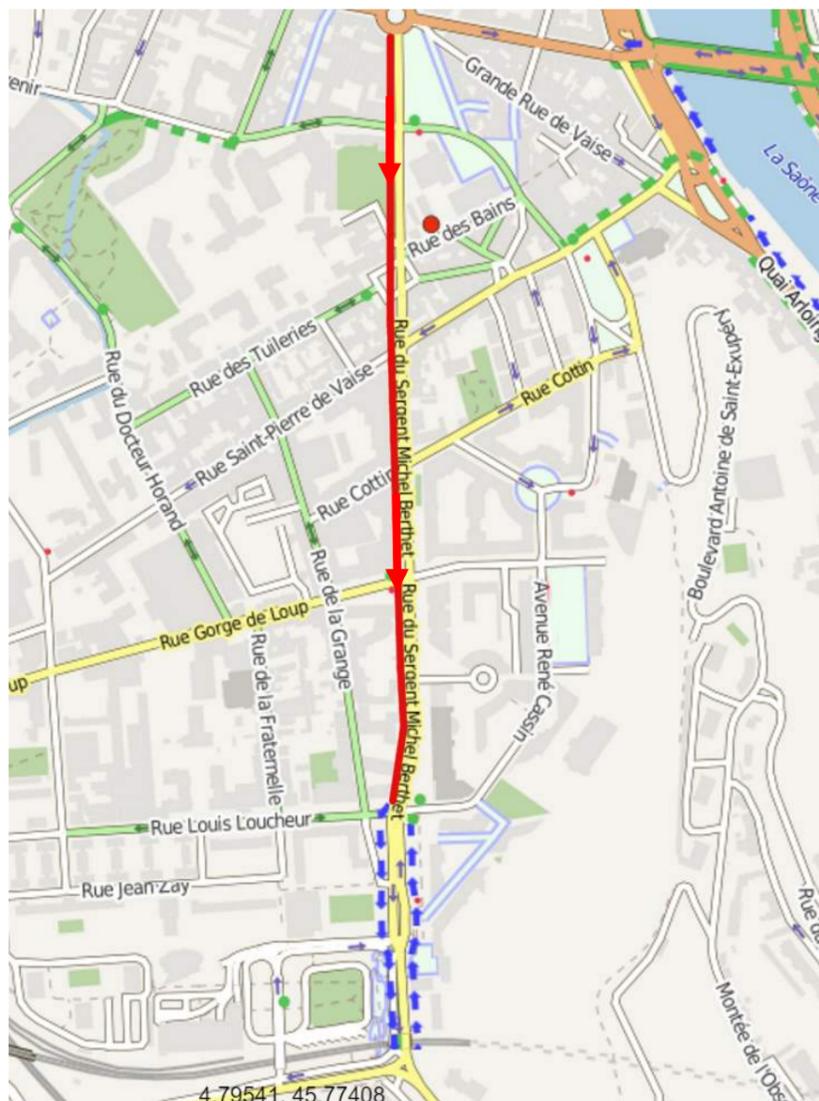
Tunnel ferroviaire depuis
Rue Antonin Laborde

5) Liaison place Valmy - place de Trion (5^{ème})

En partant de la place Valmy pour rejoindre Gorge de Loup création d'une bande cyclable dans le sens de la montée où le différentiel de vitesse est le plus important et la rue assez large.

Cela permettrait de desservir les universités situées à proximité et le pôle multimodal Gorge de Loup.

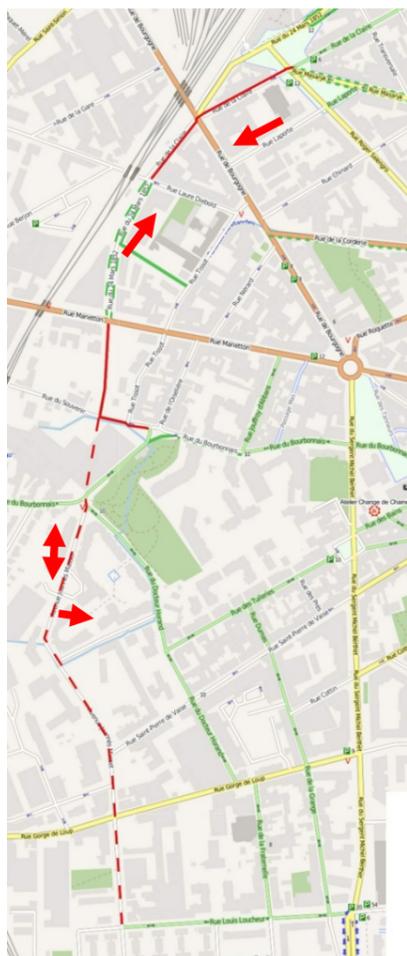
Création d'une bande cyclable rue Pierre Audry permettrait de rejoindre le 5^{ème} arrondissement.



-> Aménagement rue Sgt Michel Berthet et rue Pierre Audry.

6) Liaison Industrie –Gorge de Loup

Marquage au sol place de Paris pour faire le lien entre la piste cyclable de la rue du 24 Mars 1852 et le début de la rue de La Claire.
Marquage au sol d'une voie cyclable (à contre sens) rue de La Claire entre la rue Roger Salengro et la rue de Bourgogne.
Marquage au sol d'une voie cyclable (à contre sens) rue de la Claire entre la rue de Bourgogne et la rue Laure Diebold.
Marquage au sol de 2 voies cyclables rue du 24 mars 1852, entre la Marietton et la rue du Souvenir, ce qui devrait permettre de faire respecter le stationnement !
Marquage au sol d'une voie cyclable (à contre sens) rue du Souvenir pour rejoindre la voie cyclable de la rue du Bourbonnais depuis la rue Tissot.



Place de Paris

Rue de la Claire depuis la
rue du 24 mars

Rue du 24 mars depuis la
rue Marietton

Rue du Souvenir depuis
la rue du 24 mars

AMENAGEMENT SECONDAIRE

Liaison apaisée Gorge de Loup – quai de Saône

Cette liaison pourrait être complétée par une variante apaisée permettant de rejoindre la Saône depuis Gorge de Loup via le boulevard Saint Exupéry en empruntant via un double sens les rue René Cassin et rue du Chapeau rouge.

-> Aménagement rue René Cassin et rue du Chapeau Rouge.

